



COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 JUIN 2018

Membres électeurs: 53
Membres électeurs présents : 23
Pouvoirs : 8
Membres électeurs votants : 31
Vote : - Pour : 31
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération N° 2018/03

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS DES SÉANCES DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017 ET
DU 28 MARS 2018

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement relatif aux comités de l'eau et de la biodiversité d'outre-mer.;
- VU** les articles R 213-50 à R. 213-58 du Code de l'Environnement relatifs au comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, modifié par l'arrêté préfectoral n°2018-855/SG/DRECV du 18 mai 2018 ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité ;

APPROUVE les compte-rendus des séances du 1^{er} décembre 2017 et du 28 mars 2018.

Saint-Denis, le 26 juil 2018

Le président du
Comité de l'eau et de la biodiversité,